

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal

Compte courant postal 665

Téléphone 5-64

LE SOLEIL D'AUVERGNE

Hebdomadaire d'Action Nationale

Directeur: JEAN VISSOUZE

25, Rue Gaultier-de-Buzat, CLERMONT-FERRAND

ABONNEMENTS
Puy-de-Dôme et Départements limitrophes. 5 frs par an)
Autres Départements 17

La réforme administrative

Cet essai de fausse décentralisation a plutôt une mauvaise presse. De l'avis de Maurras qui paraît fondé, cette suppression d'un nombre important de nos chefs-lieux d'arrondissement a le double inconvénient d'éteindre plusieurs foyers de notre rayonnement intellectuel et artistique, et de dévoiler aux yeux d'un ennemi toujours prompt à nous surveiller une preuve de faiblesse et d'appauvrissement ethnique.

D'autres publicistes allèguent encore que cette mesure n'est qu'un leurre allant pratiquement à l'encontre du principe d'économie sur lequel elle est fondée, qu'elle favorise un exode déjà bien trop accentué des campagnes vers les villes, etc., etc.

Tous ces griefs sont pleinement justifiés, et il est difficile de leur opposer un argument sérieux, en somme l'impression produite par cette mesure a été une déception. Parmi les articles inspirés par ce sentiment, il en est un particulièrement suggestifs, tel cet admirable chapitre de la « géographie humaine de la France » que publie l'illustration dans son numéro de novembre, et qui se termine par ces lignes caractéristiques signées d'un nom dont s'enorgueillit justement notre Auvergne : Bernard Brunhes :

O vous qui ne connaissez la France qu'en érudit des livres, et non pas en érudit des réalités, allez donc voir ces agglomérations modestes les jours de marché : vous constaterez à quel point ce sont de véritables noyaux d'attraction rurale... Oh la petite ville qui est un organisme indispensable de la vie rurale et qui se maintient sans dépeupler les campagnes environnantes ! Mais célébrons la, plaçons la à l'honneur au lieu de la condamner à choir et à disparaître.

ans l'inique tribut qui nous est imposé. Car si nos soldats ont gagné la guerre, nos politiciens ont perdu la paix. Il faut payer.

Soit ! Mais à une condition, une seule, irréductible. C'est que les banquiers et les gouvernements des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne nous communiqueront la liste complète des ratificateurs convaincus par les arguments solides — j'entends tous les arguments : argent, participations diverses, places dans les conseils d'administration, etc. — qui ont amené tant de fiers Sicambres à courber le front : journaux, publicistes, politiciens, délégués aux Conférences et aux Commissions, fonctionnaires de toutes sortes.

Sans doute, cela entrainera encore de frais considérables : des milliers de poteaux et de potences à dresser. Mais la démocratie est une maladie plus énéreuse encore et plus périlleuse que l'alliance anglo-américaine. Aussi faut-il payer largement pour en guérir.

Malheureusement, j'en ai peur, ce sont nos créanciers qui, dans ces conditions, n'accepteront point les conventions et préféreront nous avoir jusqu'à la consommation des siècles pour débiteurs honoraires.

Georges DEBERME.

La leçon du manuel allemand

Avons-nous suffisamment prêté attention à l'apparition et à la diffusion

officiers de l'Ecole d'infanterie leur recommandait de ne pas oublier qu'ils avaient « à continuer les traditions de la vieille Allemagne ! » Or, les traditions de la vieille Allemagne qu'est-ce à dire, sinon que la force prime le droit, que l'idéal de la nation est « la nation armée » ? La tradition de l'Allemagne ? Mais n'est-ce pas l'invasion de la France, la marche sur Paris ?

Sans doute, des auteurs, qui connaissent l'Allemagne ont pu nous assurer que, dans certains milieux d'outre-Rhin, « il y avait quelque chose de changé ». Assurément, il y a une partie de l'Allemagne du sud et de l'ouest, — toute la Rhénanie — qui, cultivée, policée, est avide de paix, et sur laquelle « des germes nouveaux sont tombés ». Mais l'Allemagne du Nord, mais l'Allemagne de l'Est, mais l'Allemagne de von Seeckt, mais l'Allemagne d'Hindenburg, est-elle pacifiste, celle-là ?

Pour elle, la guerre n'est pas terminée. Elle sait que son unité factice ne peut être maintenue que par la force, et que cette force ne peut être consolidée que par la victoire. Sans elle, le Reich tôt ou tard se désagrègerait. Elle l'appelle donc de tous ses vœux cette guerre, qui se terminerait par une éclatante victoire. Elle l'a nommée elle-même « la seconde guerre punitive » !

Ecoutez comment l'envoyé spécial de la « Rheinische Westphälische Zeitung », aux dernières manœuvres de la Reichswehr, terminait son compte-rendu : « Le vrai esprit militaire allemand subsiste dans la nouvelle petite armée. Nous n'oublierons jamais les vers qu'un bataillon chanta sur « le chemin du retour » :

« Les glaives sont brisés, l'armée est détruite, La mer a englouti notre flotte si fière, Pensez-y ! Pensez à ce que l'ennemi nous a fait ! Un jour viendra qui verra briller le soleil de la liberté, alors camarades, vous serez tous aux armes ! »

La Situation Générale

Où en sommes-nous avec l'Allemagne ? Quels sont les lendemains des entretiens de Thoiry ? Les tentatives de rapprochement portent-elles leur fruit ?

On ne le croirait pas à voir la presse allemande qui, tantôt rouvre la question d'Alsace-Lorraine, et tantôt exige de la France des concessions incompatibles avec sa propre sécurité.

Du reste, le gouvernement de Berlin conduit admirablement la partie ; il a tout un programme de revendications dont il poursuit l'exécution avec une patience et une méthode irréprochables.

Pour le moment, on laisse de côté la question de l'évacuation de la rive gauche du Rhin ; il faut d'abord obtenir la suppression du contrôle militaire allemand qui, tantôt rouvre chose faite si la découverte de certain manuel de préparation militaire, à tendances violemment pangermanistes, n'avait pas obligé les alliés à formuler de nouvelles réclamations. La France, en particulier, ne saurait admettre que l'Allemagne entretienne chez elle l'esprit de revanche et indique à ses enfants que l'un des buts de guerre future doit être la reprise de l'Alsace et de la Lorraine.

peut-être obtiendrons-nous la suppression officielle de ce manuel incendiaire, mais qui peut nous garantir qu'il ne circulera pas d'une façon clandestine entre les mains des élèves des Sociétés de préparation militaire. Mais voilà bien une autre question.

A supposer qu'on supprime la Commission de contrôle militaire interalliée, le traité de Versailles veut dans ce cas, que le contrôle soit dévolu à la Société des Nations.

Et de ceci les Allemands ne veulent à aucun prix. Ils n'entendent pas qu'on

ce avec les modérés et réclamant, pour les élections sénatoriales, l'union étroite avec les socialistes.

— M. Loucheur, ancien ministre des Finances, a prononcé, à Lille, un discours dans lequel il s'est prononcé pour la stabilisation immédiate.

— Le dernier bilan de la Banque de France accusait une diminution de 200 millions de francs des avances de l'Etat et une diminution de 802 millions de francs des billets en circulation ; les achats de devises d'or et d'argent s'élevaient à 1.402 millions.

— Mgr Maglione, le nouveau nonce apostolique a remis ses lettres de créance au Président de la République, la semaine dernière, avec le cérémonial d'usage.

— M. Barthou, garde des Sceaux, a présidé le banquet du cinquantenaire de la Conférence Molé-Tocqueville.

— M. Emmanuel Brousse, ancien député et sous-secrétaire d'Etat, secrétaire général de la Ligue Nationale républicaine dont M. Millerand est le président, est mort. Ses obsèques, ont eu lieu à Perpignan. A la gare d'Orléans où le corps a été transporté pour être conduit en cette ville, M. Millerand a fait l'éloge du défunt devant une foule d'amis secourus pour lui rendre les derniers devoirs.

— M. l'abbé Lemire, député du Nord, a subi une opération chirurgicale dans une clinique de Lille. Son état est satisfaisant.

— Le célèbre comédien Félix Huguenet est mort dans sa villa du canton de Genève.

— Le maréchal Foch a répondu au roi des Belges qu'il était étranger à l'interview publiée dans le *Matin* au sujet de la bataille de l'Yser. M. Stephane Lauzanne, auteur de l'article, a déclaré de son côté qu'il avait cru devoir faire état, dans l'intérêt de ses lecteurs, d'une conversation qu'il avait eue avec le maréchal un mois auparavant. Ces deux déclarations mettent fin

à une forte majorité, a cette fois, été validé sans difficulté.

— Au cours de la discussion du budget du Travail, M. Barthou, sur une question de M. Garchery, député communiste, a été amené à déclarer qu'il demanderait la révision de la loi sur les loyers du premier avril 1926 et aussi la révision de la loi relative à la propriété commerciale.

La Chambre, après avoir voté le budget du Travail, a discuté celui de l'Instruction publique. M. Herriot a fait un discours sur l'Ecole unique.

HORS DE FRANCE

Le lieutenant de vaisseau Bernard, pilotant un hydravion, est arrivé à Majunga (Madagascar) le 21 novembre, terminant dans d'excellentes conditions son grand voyage d'études, de France à Madagascar.

— Au Maroc, au cours de la réunion du Conseil du gouvernement, M. Steeg, résident général, a fait un grand exposé politique, militaire et économique de la situation au Maroc.

A L'ETRANGER

Le Reichstag s'est occupé de deux affaires scandaleuses qui démontrent le double jeu que joue l'Allemagne vis-à-vis de la France. D'une part, il est établi que les troupes de la Reichswehr noire, dont elle niait l'existence, avaient leurs bureaux dans les locaux officiels ; d'autre part, M. Strosemann le champion de la cause du rapprochement franco-allemand, subventionne un journal violemment antifrançais.

— L'ex-Kaiser serait assez gravement malade.

— Les Chinois du Nord ont décidé de faire bloc contre les Cantonais, instruments de Moscou, à la suite d'une Conférence tenue à Tien-Tsin. L'armée du Nord, forte de 150.000 hommes va occuper la province de

Le Soleil d'Auvergne littéraire

Clermont et ses environs

par Antoine VERGNETTE

(suite)

EGLISES

Dès le X^e siècle, Clermont possédait 54 églises; au XVII^e siècle 36 existaient encore.

Nous donnons l'historique et la description de celles qui sont office d'églises paroissiales de nos jours; nous mentionnerons ensuite les plus importantes qui existaient autrefois et qui sont actuellement détruites.

La Cathédrale. — La cathédrale de Clermont a été bâtie trois fois depuis l'origine du christianisme. La première fut élevée au V^e siècle par St-Namace, elle fut détruite par Pépin le Bref et reconstruite au X^e siècle par les évêques Arnaud et Etienne II; sous l'épiscopat de ce dernier prélat, l'archevêque de la cathédrale était un homme de grand talent, le clerc Arnaime, également évêque (1).

Les fondations de la cathédrale actuelle furent jetées en 1240 sous l'épiscopat d'Arnould de la Tour. L'ancienne cathédrale romane ne fut détruite qu'au XVI^e et à mesure qu'avançaient les travaux de construction, et les derniers vestiges, qui comprenaient deux tours romanes, furent seulement démolis en 1852.

La construction commencée par le chœur, d'après les plans du maître d'œuvre Jean des Champs (1248-1267) se poursuivit par le transept et les nerfs qui sont l'œuvre de Pierre des Champs (1267-1280), d'un anonyme (1320-1340) et de Pierre de Ceauzat (1340-1359), pour se terminer, après un long abandon des travaux, d'après les plans de Viollet-le-Duc (1864-1874) qui édifia le nouthex et les tours occidentales.

La cathédrale, construite en lave de Volvic, appartient dans sa masse à la première période de l'architecture gothique. C'est l'édifice le plus important du Massif Central. Les qualités de résistance de ces matériaux ont permis de lui donner une hardiesse remarquable, et il est regrettable que les deux tours latérales de la façade sud et la tour occidentale de la façade nord soient demeurées achevées.

Le portail nord est surtout remarquable par ses fines sculptures. Au-dessus de son tympan, entre la claire-voie du triforium et une magnifique rosace se voit une curieuse balustrade, représentant à jours, des sujets fantastiques, soutenue par une frise ou sont sculptés des personnages grotesques.

À l'intérieur, les fenêtres de l'abside sont ornées de magnifiques vitraux du 13^e s.; un orage en a détruit une grande partie en 1835. Ils ont été restaurés par Emile Thibaud en 1838. Sur les murs du déambulatoire, et dans plusieurs chapelles rayonnantes se trouvent d'intéressantes peintures murales à la cire.

Pendant la révolution, les portails nord et sud, furent mutilés, et une grande partie des statues qui les ornaient détruites, la porte du jubé démolie, (on la voit actuellement sur la façade d'une maison de la rue Fontevieille); les tombes des évê-

rières dont quelques-unes sont du XII^e et du XIII^e siècle, les autres sont d'un artiste local de grand talent, M. Thevenot (1849).

Sous le chœur existe une chapelle souterraine célèbre à cause de la statue miraculeuse de la Vierge qu'elle possède.

L'église de N.-D. du Port échappa sous la Terreur à une destruction complète grâce à la générosité de pieuses personnes qui s'en rendirent acquéreurs. Le 15 mai 1881 l'église du Port fut érigée en Basilique ainsi qu'en témoignent deux plaques commémoratives placées dans une chapelle.

Chapitre de N.-D. du Port. — L'église du Port possédait un chapitre collégial de chanoines dont on fait remonter l'origine à saint Avit. Il devint régulier au XIII^e siècle. Il était composé d'un doyen, d'un chantre et de treize chanoines.

Au moyen-âge et jusqu'à la fin du XVI^e siècle le doyen du chapitre possédait un droit féodal curieux, celui d'assister aux offices, paré de l'heaulme et de la cuirasse, une hallebarde à la main et un oiseau de proie sur le poing.

Le chapitre de N.-D. du Port possédait quinze prébendes et percevait des revenus dans une douzaine de paroisses des environs de Clermont. Les villages du Chancel et du Montel, près de Messeix lui prêtaient foi-hommage.

Eglise de Saint-Genes-les-Carmes. — L'église actuelle est l'ancienne chapelle des frères Carmes, établis à Clermont vers la fin du XIII^e siècle. Elle succède à une autre église construite par les frères de la Pénitence, établis à Clermont en 1206, et supprimée quelques années plus tard.

L'édifice actuel fut construit pendant le XIV^e siècle et commencé par le chœur, il a été remanié par plusieurs familles nobles qui y firent construire des chapelles qui portent encore leurs armes. C'est un spécimen de l'architecture gothique du midi, il comprend une nef à sept travées qui viennent s'ouvrir à gauche et à droite des chapelles rayonnantes. Les vitraux des croisées d'ogive et les vantaux de style flamboyant de la porte méridionale sont modernes.

Eglise de Saint-Pierre-les-Minimes. — L'église des Minimes située place de Jaude, est l'ancienne chapelle des pères Minimes établis à Clermont en 1625 et supprimés sous la Révolution. Elle date du XVI^e siècle et fait office de paroisse depuis le Concordat. Le chœur et le transept surmonté d'un dôme est du début de notre siècle.

Depuis le XIX^e siècle, l'importance toujours croissante de la ville, a amené la construction de quatre nouvelles églises: l'église *Saint-Eutrope*, construite de 1858 à 1862, édifiée sur l'emplacement d'une autre très ancienne, dédiée à Saint Etienne, imitant l'architecture gothique; l'église *Saint-Joseph*, construite à la fin du siècle dernier, dans un style roman malheureusement un peu trop naïf; l'église du *Sacré-Cœur*, consacrée en 1924, édifiée boulevard Lafayette, et l'église *Jeanne-d'Arc*, actuellement en construction dans le quartier de Vallière. Ces deux derniers édifices sont sans aucun intérêt architectural.

EGLISES DETRUITES

Eglise de Saint-Cassi. — Elle était située dans le faubourg Saint-Allyre au bas de la rue Gaultier.

Variétés

L'âme de nos pères au Moyen-Age

Le Pèlerinage d'Orcival

C'est en étudiant les pèlerinages d'Auvergne qu'on peut connaître le mieux l'âme de nos ancêtres. On y découvre non seulement leurs mœurs, leurs croyances, leur foi si vive, mais leur tempérament ardent, généreux, intrépide. Rien n'arrête leur élan dans leur dévotion à la Vierge. Il faut nous représenter ces vaillantes populations d'Auvergne, du XII^e siècle, un bâton à la main, gravissant les hautes montagnes, franchissant des bois impénétrables, escaladant des ruisseaux, descendant de profondes vallées, rejetant les pierres sur les côtés du sentier, comme pour tracer eux-mêmes la route, qui conduit au sanctuaire de Marie. Il faut faire revivre par la pensée cette longue file de pèlerins, qui se déroule, tel un gigantesque serpent, autour des sentiers sinueux et étroits de la montagne. Rien de plus pittoresque que ce spectacle; les vêtements barriolés des femmes, les bannières flottantes se détachent en couleurs diaprées sur la verdure des arbres et des riantes prairies; le chant des cantiques, porté par sautades, suivant les caprices du vent, semble une musique céleste, enflammant et exaltant le courage de cette foule, qui marche péniblement depuis de longues heures. Regardez! c'est l'âme de l'Auvergne tout entière qui passe!

Mais vers quel sanctuaire béni se dirige cette multitude de pèlerins qui vient de contourner les flancs du Puy-de-Dôme et s'engage maintenant dans une vallée sauvage? Elle se rend à un oratoire, dont le nom se perd dans la nuit des temps: Orcival. Ce mot a été écrit de deux façons suivant l'étymologie donnée. On l'a écrit «Orsivalis», en le faisant dériver d'«Orsivallis», parce que la vallée était autrefois peuplée d'ours, et on montrait au portail de l'église d'Orcival, la peau d'un ours tué depuis des siècles, dans la région. On a écrit encore «Orcival» et on a pensé que ce mot signifiait la vallée d'Orcus «Orcivallis», Orcus, dieu des Enfers, étant adoré, dans ce lieu, par les Gaulois. Mais ces deux étymologies sont inadmissibles, et c'est dans l'ancienneté même du pèlerinage d'Orcival, qu'il faut chercher sa véritable signification de ce mot.

Comme dans tous les antiques pè-

comme sur un trône de majesté (1). Ses grands yeux démesurément ouverts, la fixité immuable de son regard, son austérité, son attitude rigide fascinaient nos populations d'Auvergne et remplissaient à la fois de terreur et d'attendrissement leur âme mystique. Aussi, que de légendes ne rapportait-on pas sur cette statue! On assurait que ce bois incorruptible avait été taillé par les mains de saint Luc l'Évangéliste, comme il avait sculpté la statue de sainte Marie-Majeure à Rome; et les pèlerins vénéraient un «reliquaire de cristal et d'argent qui contenait un morceau du suaire, des cheveux, du lait de la Vierge et un peu de sa chemise» (2).

Cette statue, ces reliques et les nombreux miracles effectués à Orcival par la Vierge donnèrent à ce lieu une éclatante renommée. Vers la fin du XI^e siècle, le dauphin d'Auvergne, auquel appartenait la seigneurie d'Orcival, fit bâtir, dans le bourg, en l'honneur de la Vierge, une basilique, qui est la sœur cadette de Notre-Dame du Port de Clermont et la sœur aînée de Saint-Paul-d'Issoire. Elle appartient à cette école d'architecture romane auvergnate, qui rayonna d'un si vif éclat au XII^e siècle. Plus petite que N.-D. du Port, elle lui ressemble étrangement. Elle présente des piliers carrés avec colonnes, engagées sur trois et quatre faces, des colonnes isolées dans le chœur, des chapelles rayonnantes autour de l'abside, des branches de croix avec des chapelles, au carré du transept une tour lanterne octogonale. On retrouve la même disposition des voutes, le même triforium, la même crypte qu'à N.-D. du Port.

Le jour de l'Ascension est la grande fête d'Orcival. Aujourd'hui encore, on sort, en procession, l'image vénérée de la Vierge. Mais, c'est aux siècles derniers qu'il faut se représenter cette solennité. La statue était escortée de quatre soldats, armés, portée par quatre prêtres, marchant pieds nus, suivis du chapitre, de tous les habitants d'Orcival et d'une foule immense de pèlerins, venus du Berry, du Bourbonnais, du Limousin et du Poitou. On la plaçait, au Chancel, sur un reposoir, pour donner au peuple le temps de lui rendre hommage et de lui laisser

A la fin du XV^e siècle, les rois de France et les évêques de Clermont autorisèrent le chapitre d'Orcival à publier les miracles, qui, sans parler de ceux dont furent gratifiées de nombreux femmes enceintes ou des personnes atteintes de maladies ordinaires, paraissent avoir principalement consisté dans la délivrance de prisonniers ou de captifs, retenus injustement dans les fers. La Vie des saints d'Auvergne et du Velay mentionne les noms de Giroux du Roux, de saint Prié, de Jean de Lazarche, d'Annet Ravel, de Legier Blanc Germain de Plauzat, qui, au XVII^e siècle, furent miraculeusement tirés de leurs cachots par l'intercession de N.-D. d'Orcival. Aussi cette Vierge est-elle non seulement invoquée sous le titre de «Notre-Dame du Puy-de-Dôme», en raison de la proximité de la montagne, mais sous celui de «Notre-Dame des Fers», et, on voit suspendus aux voutes de la basilique, des carcans, des chaînes de prisonniers, trois navires, dont un représente une galère du temps de Louis XIII.

En 1631, l'Auvergne fut ravagée par une peste cruelle. Clermont et Royat furent décimés par le fléau, qui ne cessa ses ravages qu'à la suite d'un vœu fait par les échevins, à N.-D. d'Orcival. Depuis cette date, les populations de Clermont et de Royat ne manquaient pas de l'accomplir, en se rendant, chaque année, en pèlerinage à Orcival.

La dévotion des foules, depuis le XII^e siècle, pour la Vierge d'Orcival fit généreusement doter son église. La reconnaissance des malades est attestée par les ex-voto, les lampes d'argent, qui brûlent nuit et jour devant la Madone, et par un trésor, détruit par la Révolution. La statue de la Vierge, pendant la tourmente révolutionnaire fut préservée du lamentable sort de N.-D. du Puy, par la piété des habitants d'Orcival, qui en 1793, la murèrent près de la tribune de l'église et la rendirent au culte en 1800.

Depuis cette date, Orcival, est, avec Notre-Dame du Port et Vassivière, le siège des trois grands pèlerinages du bas pays d'Auvergne. En 1884, le pape Léon XIII éleva le pèlerinage d'Orcival au rang des quatre plus grands pèlerinages du monde chrétien, par son affiliation à N.-D. de Lorette, affiliation, qui comporte tous les privilèges accordés à ce sanctuaire.

Il faut donc maintenir pieusement les traditions de nos pères et ne point laisser tomber en désuétude ce grand pèlerinage. Peut-on, en effet, laisser périr ce qui exalte l'homme, peut le rendre meilleur et plus grand? L'église d'Orcival est tapissée de tous les vœux que les âmes souffrantes y ont exhalés vers le ciel depuis le XII^e siècle.

les plans du maître d'œuvre Jean de Champs (1248-1267) se poursuit par le transept et les nefs qui sont l'œuvre de Pierre des Champs (1267-1320), d'un anonyme (1320-1340) et de Pierre de Cézazat (1340-1359), pour se terminer, après un long abandon des travaux, d'après les plans de Viollet-le-Duc (1864-1874) qui editia le noueux et les tours occidentales.

La cathédrale, construite en lave de Volvic, appartient dans sa masse à la première période de l'architecture gothique. C'est l'édifice le plus important du Massif Central. Les qualités de résistance de ces matériaux ont permis de lui donner une hardiesse remarquable, et il est regrettable que les deux tours latérales de la façade sud et la tour occidentale de la façade nord soient demeurées inachevées.

Le portail nord est surtout remarquable par ses fines sculptures. Au-dessus de son tympan, entre la claire-voie du triforium et une magnifique rosace se voit une curieuse balustrade, représentant à jour, des sujets fantastiques, soutenue par une frise ou sont sculptés des personnages grotesques.

À l'intérieur, les fenêtres de l'abside sont ornées de magnifiques vitraux du 13^e s.; un orage en a détruit une grande partie en 1835. Ils ont été restaurés par Emile Thibaut en 1838. Sur les murs du déambulatoire, et dans plusieurs chapelles rayonnantes se trouvent d'intéressantes peintures murales à la cire.

Pendant la révolution, les portails nord et sud, furent mutilés, et une grande partie des statues qui les ornaient détruites, la porte du jubé démolie, (on la voit actuellement sur la façade d'une maison de la rue Fontgèye); les tombes des évêques et des chanoines dont quelques unes étaient remarquables furent également la proie des Vandales. Il subsiste encore à droite du porche sud, appuyé contre le mur quelques-unes de leurs pierres tombales.

Chapitre cathédral. — La cathédrale de Clermont possédait avant la révolution un chapitre de chanoines dont l'origine était très ancienne, qui furent sécularisés au XIII^e siècle; les dignités étaient celles de prévôt d'abbé et de doyen. Il possédait de riches propriétés dans de nombreuses paroisses de la région.

A partir du XI^e siècle, le pape accorda au chapitre le droit d'élire l'évêque qui revenait à l'origine du christianisme au clergé, puis plus tard à tous les fidèles. Ce privilège fut aboli en 1528 pour devenir le droit des rois de France.

Eglise de N.-D. du Port. — L'église de N.-D. du Port fut fondée par l'évêque Saint Avit en 575. Incendiée à deux reprises par les Normands, ses murailles restèrent en partie debout. Audigier rapporte qu'un vieux manuscrit, conservé dans l'église rappelait, en vers, cette fondation et cet incendie.

L'église du Port fut relevée de ses ruines au IX^e siècle par l'évêque Saint Sigon.

Depuis son épiscopat, de nombreux travaux furent encore exécutés. Un chapiteau du chœur porte en latin cette inscription: «Etienne m'a fait faire en l'honneur de Marie. Ce personnage n'était autre que Etienne II, évêque de Clermont de 944 à 976.

Durant les dernières années du XII^e siècle et la première moitié du XIII^e, l'édifice fut à nouveau restauré par les évêques Ponce et Hugues de la Tour. C'est ainsi qu'il se présenterait à nos yeux si le clocher occidental n'avait pas été détruit en 1793 et refait à neuf en 1843.

L'église de N.-D. du Port est un chef-d'œuvre de l'art roman auvergnat dont elle est le type. Avec ses nefs, son transept et son chevet, elle présente la forme d'une croix latine.

La porte du portail sud de l'église possède des sculptures romanes remarquables. L'intérieur est orné de beaux chapiteaux et de magnifiques ver-

siècle et commencé par le chœur, il a été terminé par plusieurs familles nobles qui y firent construire des chapelles qui portent encore leurs armoiries. C'est un spécimen de l'architecture gothique du midi, il comprend une nef à sept travées qui viennent s'ouvrir à gauche et à droite des chapelles rayonnantes. Les vitraux des croisées d'ogive et les vantaux de style flamboyant de la porte méridionale sont modernes.

Eglise de Saint-Pierre-les-Minimes. — L'église des Minimes située place de Jaude, est l'ancienne chapelle des pères Minimes établis à Clermont en 1625 et supprimés sous la Révolution. Elle date du XVI^e siècle et fait office de paroisse depuis le Concordat. Le chœur et le transept surmonté d'un dôme est du début de notre siècle.

Depuis le XIX^e siècle, l'importance toujours croissante de la ville, a amené la construction de quatre nouvelles églises: l'église **Saint-Eutrope**, construite de 1858 à 1862, édifiée sur l'emplacement d'une autre très ancienne, dédiée à Saint Etienne, imitant l'architecture gothique; l'église **Saint-Joseph**, construite à la fin du siècle dernier, dans un style roman malheureusement un peu trop naïf; l'église du **Sacré-Coeur**, consacrée en 1924, édifiée boulevard Lafayette, et l'église **Jeanne-d'Arc**, actuellement en construction dans le quartier de Vallière. Ces deux derniers édifices sont sans aucun intérêt architectural.

EGLISES DETRUITES

Eglise de Saint-Cassi. — Elle était située dans le faubourg Saint-Allyre au bas de la rue Gaultier-de-Biauzat, et de la place Saint-Georges, c'était l'une des plus anciennes basiliques de la ville, elle fut détruite en 1791. Saint-Georges et plusieurs martyrs y eurent leur sépulture.

Eglise de Saint-Cirgues. — Comme la précédente, elle paraît remonter vers l'époque de l'épiscopat de Saint Austremoine. Elle servit de chapelle au monastère fondée par Abraham, détruite pendant l'invasion des Normands, et subsista jusqu'à la Révolution. Elle était située dans la rue qui a conservé son nom, au quartier de Fontgèye. Saint Abraham y fut inhumé.

Eglise de Saint-Bonnet ou Saint-Ferréol. — Elle fut fondée au VIII^e siècle par Saint Bonnet qui y fut enterré. Elle se trouvait près de l'Ecole Professionnelle, à l'est de la place Sidoine-Apollinaire. Il en subsiste quelques vestiges.

Eglise de Saint-Adjutor. — Elle remontait au VI^e siècle et était située dans la rue Chamfort, près de l'Hôpital Général et de la rue qui a conservé son nom.

Eglise de Saint-Genès. — Elle était très ancienne, saint Genès y fut enterré au VII^e siècle. Elle occupait l'emplacement du marché Saint-Genès actuel et fut démolie en 1790. Cette église possédait un chapitre collégial de chanoines composé d'un abbé, d'un chantre et de neuf chanoines.

Eglise de Notre-Dame d'Entre-Saints, plus tard **Saint-Clément** puis de **Saint-Allyre.** — C'est peut-être le plus ancien de nos sanctuaires. Il était situé dans l'enceinte du monastère de Saint-Allyre, et fut détruit sous la Révolution. Saint Allyre et Saint Just y avaient leur sépulture. L'armorial de Revel nous en a laissé un bon dessin.

à suivre.

(1) Etienne II lui fit fabriquer, pour sa nouvelle église, une statue d'or analogue à celle qu'il avait exécutée pour l'église de Conques.

La merveilleuse statue de Sainte-Foy de Conques existe encore mais celle de Clermont qui représentait la Vierge, assise dans un trône, tenant l'Enfant Jésus, a disparu depuis longtemps. M. Bréhier, qui a découvert ces faits dans un manuscrit enluminé de la bibliothèque de Clermont, pense avec raison que cette œuvre d'art fut le prototype de nos Vierges romanes d'Auvergne.

détachent en couleurs diaprées sur la verdure des arbres et des riantes prairies; le chant des cantiques, porté par sacades, suivant les caprices du vent, semble une musique céleste, enflammant et exaltant le courage de cette foule, qui marche péniblement depuis de longues heures. Regardez! c'est l'âme de l'Auvergne tout entière qui passe!

Mais vers quel sanctuaire béni se dirige cette multitude de pèlerins qui vient de contourner les flancs du Puy-de-Dôme et s'engage maintenant dans une vallée sauvage? Elle se rend à un oratoire, dont le nom se perd dans la nuit des temps: Orcival. Ce mot a été écrit de deux façons suivant l'étymologie donnée. On l'a écrit «Orsival», en le faisant dériver d'«Orsivallis», parce que la vallée était autrefois peuplée d'ours, et on montrait au portail de l'église d'Orcival, la peau d'un ours tué depuis des siècles, dans la région. On a écrit encore «Orcival» et on a pensé que ce mot signifiait la vallée d'Orcus «Orcivallis», Orcus, dieu des Enfers, étant adoré, dans ce lieu, par les Gaulois. Mais ces deux étymologies sont inadmissibles, et c'est dans l'ancienneté même du pèlerinage d'Orcival, qu'il faut chercher sa véritable signification de ce mot.

Comme dans tous les antiques pèlerinages de la Vierge, le culte de la mère de Dieu est sorti d'une source, de l'onde pure et claire. Comme à Vassivière, à Notre-Dame du Port, à Notre-Dame de Laurie, à l'Hermitage, à Vergheat, et dans toutes les nombreuses «Fonts-Saintes» du haut et bas pays d'Auvergne, le culte de l'eau pure a précédé, à Orcival, celui de la Vierge. Les Celtes honoraient l'eau des sources et des puits; ils la divinisait et rappelaient dans leurs expressions cette eau divine. Dans le dialecte celtique, «or», ou «aur» signifie eau. «Orcival» veut donc dire «la vallée de l'eau», «la vallée de la source». Au bas de l'église jaillit, en effet, une source d'eau vive, appelée «source druidique». Le christianisme n'abolit pas les anciens usages des Celtes, pour ne pas troubler les habitudes populaires. Mais, dans cette source pure d'Orcival, il montra le symbole de la pureté de la Vierge. D'indéniables affinités existent donc entre le culte de Marie et l'onde pure des sources; il est à remarquer que dans tous les sanctuaires de la Vierge jaillit une source.

Ce fut, vers cette source sainte, que nos ancêtres, dès le XI^e siècle, accouraient à Orcival. Elle était pour eux le signe tangible de la bonté intarissable de la Mère de Dieu, appelée par l'Eglise «Mater intemerata». Les malades buvaient cette eau, s'y lavaient; on y plongeait les enfants, atteints de gale et tous revenaient à la santé.

Mais, à Orcival, les pèlerins honorent surtout la Vierge. Une statue la représente assise dans une chaire, tenant entre ses longs doigts l'enfant Jésus, assis sur les genoux de sa Mère

est la sœur cadette de Notre-Dame du Port de Clermont et la sœur aînée de Saint-Paul-d'Issoire. Elle appartient à cette école d'architecture romane auvergnate, qui rayonna d'un si vif éclat au XII^e siècle. Plus petite que N.-D. du Port, elle lui ressemble étrangement. Elle présente des piliers carrés avec colonnes, engagées sur trois et quatre faces, des colonnes isolées dans le chœur, des chapelles rayonnantes autour de l'abside, des branches de croix avec des chapelles, au carré du transept une tour lanterne octogonale. On retrouve la même disposition des voûtes, le même triforium, la même crypte qu'à N.-D. du Port.

Le jour de l'Ascension est la grande fête d'Orcival. Aujourd'hui encore, on sort, en procession, l'image vénérée de la Vierge. Mais, c'est aux siècles derniers qu'il faut se représenter cette solennité. La statue était escortée de quatre soldats, armés, portée par quatre prêtres, marchant pieds nus, suivis du chapitre, de tous les habitants d'Orcival et d'une foule immense de pèlerins, venus du Berry, du Bourbonnais, du Limousin et du Poitou. On la plaçait, au Chancel, sur un reposoir, pour donner au peuple le temps de lui rendre hommage et de lui laisser toucher des chapelets ou médailles qu'il conservait comme reliques. On ne sortait la statue qu'une fois l'an, mais aussi dans les calamités; notamment, en 1641, où un incendie détruisit une partie du bourg et ne cessa ses ravages que devant l'image de la Vierge, portée en procession.

En 1375, vint en pèlerinage, à Orcival, un puissant seigneur, le duc Louis II de Bourbon. Voyant l'Auvergne ravagée par les Anglais, il résolut de mettre le siège devant la forteresse de la Roche-Sanadoire, qui, perchée sur un rocher basaltique dominant le lac de Guéry, à 1290 mètres d'altitude, était réputée imprenable et permettait aux Anglais de dévaster tout le pays. Mais auparavant, le duc se rendit à Orcival, suspendit son pennon ducal fleurdelysé devant la statue de la Vierge et fit le vœu de l'y laisser à son retour, s'il était victorieux. Le siège de la Roche-Sanadoire dura depuis trois semaines: la fleur de la noblesse française, le dauphin d'Auvergne, le baron de Latour d'Auvergne, le seigneur de Laqueuille, le sire de Montmorin, le sire de La Fayette ne parvenaient pas à se rendre maître de la place. Le duc invoqua N.-D. d'Orcival et la citadelle tomba entre ses mains. Il n'oublia pas son vœu, et, nouveau Scipion chrétien, alla suspendre aux voûtes de l'église d'Orcival son pennon qui fut conservé jusqu'à la Révolution.

(1) Cette statue est romane; c'est une vierge de majesté. Dans la crypte de l'église d'Orcival existe une statue de la Vierge, debout; elle date du XIV^e siècle.

(2) La Vie des saints et saintes d'Auvergne et du Velay par Jacques Branche J. I. p. 69. Clermont. Imp. Thibaud 1858.

La dévotion des foules, depuis le XII^e siècle, pour la Vierge d'Orcival fit généreusement doter son église. La reconnaissance des malades est attestée par les ex-voto, les lampes d'argent, qui brûlent nuit et jour devant la Madone, et par un trésor, détruit par la Révolution. La statue de la Vierge, pendant la tourmente révolutionnaire fut préservée du lamentable sort de N.-D. du Puy, par la piété des habitants d'Orcival, qui en 1793, la murèrent près de la tribune de l'Eglise et la rendirent au culte en 1800.

Depuis cette date, Orcival, est, avec Notre-Dame du Port et Vassivière, le siège des trois grands pèlerinages du bas pays d'Auvergne. En 1884, le pape Léon XIII éleva le pèlerinage d'Orcival au rang des quatre plus grands pèlerinages du monde chrétien, par son affiliation à N.-D. de Lorette, affiliation, qui comporte tous les privilèges accordés à ce sanctuaire.

Il faut donc maintenir pieusement les traditions de nos pères et ne point laisser tomber en désuétude ce grand pèlerinage. Peut-on, en effet, laisser périr ce qui exalte l'homme, peut le rendre meilleur et plus grand? L'église d'Orcival est tapissée de tous les vœux que les âmes souffrantes y ont exhalés vers le ciel depuis le XII^e siècle. Comment ne pas être ému en entrant dans ce vénérable sanctuaire, où tant de générations ont prié! Ce sont les âmes de nos pères que nous y retrouvons! Heureuses, les populations de l'Auvergne, qui, au Moyen-Age, supportaient avec courage toutes les peines de ce monde, en plaçant leur espérance, leur confiance au pied d'une Vierge!

Orcival peut satisfaire tous les esprits. L'artiste, le poète y trouvent de pures émotions esthétiques et des inspirations par la mâle beauté de ses paysages. Le savant admire un des monuments les plus achevés de l'école romane auvergnate, et une statue de la Vierge qui est un pur chef-d'œuvre de l'art roman chrétien, et l'homme pieux peut espérer que la Vierge renouvèlera les miracles dont elle a gratifié nos pères.

Albert BRESSON.

JOUETS--ETRENNES--CONFISERIE

Dès maintenant, choisissez les cadeaux que vous avez à offrir pour NOEL et le JOUR de L'AN. Le «GRAND BAZAR DE LYON» à LYON, fait paraître un catalogue spécial, envoyé gratuitement sur demande, où vous trouverez: JOUETS, EPREUVES, CONFISERIE, ARBRES DE NOEL, etc...

Expédition franco gare dans toute la FRANCE à partir de 50 fr.

Nous joindrons gratuitement notre AGENDA 1927 à toute commande de 50 fr. et au-dessus nous parvenant avant le 15 DECEMBRE.

Jean Savaron

homme politique

Si Jean Savaron est grand comme magistrat et comme érudit historien, il est surtout célèbre comme homme politique.

Homme politique, il l'est avant tout par son tempérament impétueux, ardent et fougueux. Voyez-le répondant fièrement au jeune évêque de Luçon, Armand Jean Duplessis de Richelieu, — le futur cardinal de Richelieu — présentant à Louis XIII les doléances de la noblesse que « depuis vingt-cinq ans il avait l'honneur d'être officier du Roi, qu'auparavant il avait porté cinq ans les armes et qu'ainsi il avait moyen de répondre à tout le monde en l'une et l'autre profession. » Il aime la lutte, la discussion et il est bien armé pour la soutenir: il a pour lui l'éloquence, la science. Il possède toutes les qualités nécessaires à l'homme politique. Sa parole est vive et enjouée; il excelle dans les harangues improvisées et une vaste érudition, une profonde connaissance de l'Histoire et des textes de l'Écriture viennent à tout propos, appuyer et émailler les propositions qu'il développe.

Aux Etats Généraux de 1614, il personnifie le Tiers Etat; il est le représentant le plus autorisé, le plus énergique de cet Ordre, qui n'aura jamais de défenseur plus passionné. Il en est l'âme, il le dirige avec une rare maîtrise et pour soutenir ses revendications, il ne reculera devant aucune audace. Il a la force d'âme de Demosthène, dénonçant sur l'Agora d'Athènes les ambitieux projets de Philippe, roi de Macédoine; il a le courage de Cicéron, apostrophant en plein vent, Catilina et ses complices. Voulant obtenir la suppression de la vénalité des offices et la surséance des pensions, Savaron, au Louvre, en présence de Louis XIII, s'écrie: « Sire, les Franks ont secoué le joug des Romains pour l'insupportable faix de charges qu'ils leur avaient imposés; je voudrais être mauvais prophète, mais il est à craindre que les charges extraordinaires du peuple et l'oppression qu'il ressent en outre des grands et des puissants ne lui donnassent sujet de se divertir par désespoir ». La royauté n'était pas habituée à un tel langage. Il faut remonter au discours de Philippe Pot aux Etats Généraux de 1484 et attendre les Etats Généraux de 1789 pour retrouver une pareille liberté d'allure.

Son amour si vif, si sincère pour le peuple, l'entraîne même à certaines exagérations, lorsqu'il dit au Roi: « C'est votre pauvre peuple, ce sont des créatures raisonnables... Que direz-vous, sire, si vous aviez vu, dans nos pays de Guyenne et d'Auvergne, les hommes paître l'herbe à la manière des bêtes. » Jamais, en effet, à aucune époque de l'Histoire, le paysan auvergnat a été réduit à manger de l'herbe pour

se nettement la théorie de l'absolutisme royal. Le Roi a reçu de Dieu la souveraineté: il est l'oint du Seigneur, le lieutenant de Dieu, son image vivante sur la terre: « Sire, dit-il, à Louis XIII dans le Traité de la souveraineté », le Tout-Puissant et Souverain vous a établi son vicaire au temporel de votre royaume, constitué comme un Dieu corporel, pour être servi, obéi de tous vos sujets et donné tout pouvoir et autorité suprêmes et affranchi de toute domination, autre que la sienne ». Richelieu reprendra dans ses Mémoires, la même doctrine: « Les rois sont les vives images de Dieu. La majesté royale est la seconde, après la divine ».

Ces principes posés, Savaron est partisan d'un pouvoir royal très fort. Il dégage la souveraineté du Roi de toute entrave, cherche à la rendre indépendante de l'autorité de l'Eglise, à la soustraire aux prétentions excessives de la noblesse. Mais il constate dans le règne de Louis XIII une grande faiblesse: il importe de fortifier la royauté, d'affermir le pouvoir royal et pour ce faire, l'intervention du Tiers Etat, dans les affaires du royaume est indispensable. Cette intervention ne doit pas limiter la souveraineté du roi, mais la compléter. Les Etats Généraux n'ont que le droit d'émettre des vœux; ils ne peuvent se réunir sans l'expression de la permission du Roi, portée par lettres patentes ou closes ». Il est sage, il est raisonnable que le Roi sollicite le concours de la nation, écoute ses doléances, tienne compte de ses justes remontrances. Savaron a toujours pensé que jamais le Roi n'était aussi grand que lorsqu'il était soutenu par le pays tout entier. Il a d'ailleurs une confiance absolue dans le Roi; lui reconnaissant une origine divine, il est convaincu que le lieutenant de Dieu sur la terre ne refusera pas d'homologuer les justes desiderata des Trois Ordres, surtout ceux du troisième, qui représente le peuple. Savaron voit, dans la Royauté, ainsi fortifiée le moyen de détruire toute anarchie et de supprimer toute misère.

On voit combien ces données politiques diffèrent de celles de Sieyès. Sans doute Savaron et Sieyès demandent l'intervention du peuple dans les affaires du royaume, mais tandis que pour Savaron cette intervention est destinée à fortifier le pouvoir royal, pour Sieyès elle est faite pour dépouiller la royauté de ses attributions et la réduire aux proportions d'un mandat humain. Savaron et Sieyès eurent tous deux l'amour du peuple. Mais Savaron puise ce sentiment dans la foi chrétienne, Sieyès dans la logique philosophique du XVIII^e siècle. Savaron est bien homme de son temps. Chrétien convaincu, il porte,

varon, que nous trouverons le moyen de fortifier le principe d'autorité. Quelle leçon de gouvernement ne nous donne pas le traité « de la Souveraineté du Roy » ?

Savaron a toujours joui d'une grande renommée. Dès sa mort, il fut salué du titre de « Magnus Savaro » et son contemporain l'avocat général Bignon résuma, dans ce vers, tous les éloges qu'on peut lui adresser:

Arvenorum et præses et decus!

Il a bien mérité de la patrie d'Auvergne qu'il a tant aimée; aussi Clermont, qui lui doit les « origines » de sa noblesse s'honorera-t-elle grandement en ne se contentant pas, pour perpétuer sa mémoire, de donner son nom à une rue, mais en lui élevant une statue sur la plus belle de ses places.

B. A.

Actualités

Mendiants et Vagabonds

Mendicité, vagabondage, sujets toujours d'actualité pour qui s'intéresse aux questions sociales, ou seulement à l'agriculture. Pour les premiers, c'est un problème intéressant que de savoir comment on peut enrayer ce mouvement d'exode de ces éternels pèlerins qui parcourent le pays, suivant des routes déterminées; pour les paysans, au contraire, le côté humanitaire n'a aucune importance, ils ne voient que le danger qu'ils courent, eux, leur famille et leur bétail, lors du passage de ces errants.

Cependant, ces deux questions sont étroitement liées et bien qu'on les envisage d'un côté différent, la solution du problème social aura pour résultat de résoudre le problème agricole et d'arrêter le danger dont nos campagnes se plaignent tant et pas à tort. Car enfin, il serait puéril de le nier; certains de ces chemineaux, vagabonds de profession, sans travail volontaires, ne sollicitent pas la charité ou l'aumône, mais exigent d'être nourris, souvent même logés dans les fermes et leur exigences — pour ne pas dire leurs menaces — croissent en raison même de la situation écartée de la maison où ils s'adressent. Et puis, à qui attribuer ces vols, ces incendies subits, ces morts imprévues et suspectes d'animaux, ces attentats contre les personnes ou les propriétés si nombreux dans les campagnes, sinon à ces juifs errants ?

Dès lors, des mesures sont nécessaires pour parer à tous ces faits. Certes, il y a bien le code pénal qui punit les mendiants et les vagabonds, mais ce sont là des mesures répressives et il est permis de se demander, non seulement si elles sont suffisantes, mais si elles répondent bien au but que l'on poursuit. Et tout d'abord, une distinction est

vagabond, ce qu'il est encore. D'où nécessité non pas de punir ce chômeur, mais de tâcher de lui donner ce travail qu'il cherche, travail qui, du reste, sera la preuve de la bonne volonté du chômeur et le différenciera du vagabond, sans-travail volontaire incorrigible qui, lui, doit être frappé.

Certes, on parle bien de dépôts de mendicité, mais pour la plupart ils n'existent pas; d'ailleurs ils ne rempliraient pas le but cherché. Ce qu'il faut, c'est procurer d'abord du travail aux chômeurs pour connaître leur valeur morale et les aider à se relever, quitte, au cas où ils abandonneraient le travail pour mendier à nouveau à exercer contre eux des mesures répressives. De plus, que les mendiants infirmes, vieillards, enfants, aient des lieux pour les hospitaliser et après ces mesures préventives, il sera permis d'user des mesures répressives et d'en user d'autant plus rigoureusement qu'on aura mis à la disposition des intéressés des moyens pratiques de relèvement.

Patrice NOLLET.

Apaches

Les journaux sont quotidiennement remplis du récit des exploits d'apaches. Vous me direz que ces journaux y mettent peut-être un peu trop de complaisance; je ne le nie pas. Il est évident que les honnêtes gens ne se plaindraient pas de voir étaler un peu moins les histoires dramatiques à plaisir où la victime ne tient pas toujours le rôle le plus sympathique et de voir publier d'autres portraits que celui du « Petit blond » de la Glacière ou du Bicot du Montparnasse. Quoi qu'il en soit, il est certain que l'opinion publique en est à un tel point d'exaspération contre les fanfarons du crime que sont les apaches qu'on se demande très sérieusement s'il ne serait pas opportun de rétablir pour eux les châtements corporels depuis longtemps proscrits de nos Codes. La souffrance physique imposée à des brutes qui prennent du plaisir à voir couler le sang ne serait-elle pas un moyen de réduire ces sauvages natures ?

Le régime de nos prisons, encore trop dur pour le coupable qui n'a eu qu'un moment d'égarement, est trop doux pour les apaches. On admettrait volontiers qu'ils fussent astreints à une tâche rude, à un hard labour, pour gagner leur pain à la sueur de leur front. Il est absurde, en effet, que le souvenir de leur détention ne les fasse pas frissonner et ne les dégoûte pas de la « carrière ». Plus absurde encore des pénalités supérieures, dans l'échelle légale, puissent leur sembler un allègement et qu'ils en arrivent à se les procurer, à commettre un crime en prison.

Des pays qui, comme le Danemark, avaient aboli les châtements corporels, les ont rétablis et l'Angleterre fait usage contre ses apaches du ter-

La PREVOYANCE de L'OUEST

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat (Fondée en 1910)
Société Mutuelle d'Épargne et de Constructions

Gérée par la « Prevoyance de l'Ouest » Immobilière et de Gestion-Société Anonyme au Capital de 350.000 fr.

Contrats d'Épargne permettant

la Constitution

d'Une Dot
d'Un Capital

la Construction d'une MAISON FAMILIALE, payable en 10 ou 15 ans

Au 31 décembre 1925, plus de 80 millions de francs de souscriptions en cours. Plus de 800 maisons édifiées avec le concours financier de la Société.

Direction régionale: 6 rue André-Moinier. CLERMONT-FERRAND. — Tél.: 10-88.
SAINT-ETIENNE, 19, Rue Georges-Dupré; LE PUY, 4, rue du Pont Saint-Barthélemy

Fleur-d'Épine, « sans parler de Madeleine-Bastille, qui n'était pas encore un omnibus ». D'ailleurs mêmes cynisme et fanfaronnade: on riait en face du gibet. Fleur-d'Épine refusa, sous prétexte qu'il était borgne, le confesseur qu'on lui avait dépêché. Il fallut lui en choisir un autre qu'elle accueillit par ce compliment: « Pour celui-là, il est joli, je vais tout lui dire ». Les gueuses et les gredins de l'époque ne valaient pas mieux que les nôtres, mais il y en avait un peu moins.

Pascal ORY.

STOCK de NAPPES

et serviettes de table. Nous offrons 3 nappes, 3 douzaines de serviettes et 6 couteaux le tout cont. rembt. de 20 fr. Ecrire M. Le Directeur des Galeries Modernes, 17, rue de Rome, Marseille.

GROS x DEMI-GROS x DÉTAIL

Téléphone 13-79

Téléphone 13-79

Adresse Télégraphique: ROCHELPOISSON

FRITERIE-POISSONNERIE ROCHELAISE

Adresse Télégraphique: ROCHELPOISSON

3, Rue de l'Étoile (à quelques mètres de la Place Gaillard)

CLERMONT-FERRAND

R. C. 10919

Arrivage quotidien de tous poissons de mer ainsi que de crustacés

Prix spéciaux pour Revendeurs, Restaurants et Pensions

Vente Réclame tous les Mercredis et Vendredis

La Maison s'occupe de la vente et d'installation de fourneaux à frire pour hôpitaux, casernes, pensions, à des prix défiant toute concurrence.

Faits Divers

C'est M^e Torrès qui défendra 18 des inculpés du complot catalan, ainsi que leur chef le colonel Macia. M^e Torrès a demandé au Garde des Sceaux que le colonel soit placé au régime des détenus politiques.

Un trentième inculpé, le nommé Dalmou, a été arrêté à Paris.

Ricciotti Garibaldi sera assisté, à l'instruction, de M^e Campinchi, ainsi que de M^e André Hesse et M^e Pierre Remond, avocats. Mlle Della Rosa, l'amie de Garibaldi, a livré, au cours d'une perquisition à Nice, d'importants documents qui établissent que Ricciotti fut en relations étroites avec le député socialiste italien Zamboni, auteur en novembre 1925, d'un attentat contre M. Mussolini qui fut d'ailleurs empêché dans les conditions restées mystérieuses.

fortement fléchi depuis quelques jours; cette baisse coïncidant avec l'amélioration progressive de notre change est de nature à favoriser le mouvement des importations de blés exotiques. Mais nos meuniers escomptant une situation plus avantageuse encore se montrent réservés. Ils n'achètent d'ailleurs pas plus de blés indigènes que des céréales exotiques, d'abord parce que les boulangers n'achètent pas de farines et songent plutôt à résilier leurs marchés antérieurs devenus trop onéreux par suite de la hausse du franc et ensuite parce qu'ils espèrent amener les vendeurs à leur consentir de meilleures conditions.

De leur côté, les producteurs augmentent le volume de leurs offres parce qu'ils voient les acheteurs se retirer sous leur tente et parce que l'amélioration des changes les incite à ne plus garder leurs stocks dont ils ne pourraient bientôt plus se débarrasser qu'avec perte. Cette situation peu favorable aux transactions favorise par contre le mouvement de baisse sur les blés et sur toutes les céréales secondaires à l'exception des seigles qu'on ne voit pas moins sur les marchés.

LA SEMAINE AGRICOLE

Les marchés nord-américains ont

nes les ambitieux projets de Philippe, roi de Macédoine; il a le courage de Cicéron, apostrophant en plein vent, Catilina et ses complices. Voulant obtenir la suppression de la vénalité des offices et la surséance des pensions, Savaron, au Louvre, en présence de Louis XIII, s'écrie: «Sire, les Franks ont secoué le joug des Romains pour l'insupportable faix de charges qu'ils leur avaient imposés; je voudrais être mauvais prophète, mais il est à craindre que les charges extraordinaires du peuple et l'oppression qu'il ressent en outre des grands et des puissants ne lui donnassent sujet de se divertir par désespoir». La royauté n'était pas habituée à un tel langage. Il faut remonter au discours de Philippe Pot aux Etats Généraux de 1484 et attendre les Etats Généraux de 1789 pour retrouver une pareille liberté d'allure.

Son amour si vif, si sincère pour le peuple, l'entraîne même à certaines exagérations, lorsqu'il dit au Roi: «C'est votre pauvre peuple, ce sont des créatures raisonnables... Que direz-vous, sire, si vous aviez vu, dans nos pays de Guyenne et d'Auvergne, les hommes paître l'herbe à la manière des bêtes.» Jamais, en effet, à aucune époque de l'Histoire, le paysan auvergnat a été réduit à manger de l'herbe pour vivre et il ne faut voir, dans ces paroles de Savaron, qu'une de ces hyperboles, coutumières à tout avocat, entraîné par l'ardeur de la cause qu'il défend.

A l'égard de la noblesse, son attitude est fière et hautaine. Exposant à Louis XIII qu'il y a injustice à abolir l'édit de la Paulette, sans supprimer, comme compensation, les pensions, il déclare que celles-ci sont «devenues tellement effrénées, qu'il y a de grands et puissants royaumes ne possédant pas tant de revenus que celui que le Roi donne à ses sujets pour acheter leur fidélité». La noblesse se sentit offensée par ce discours; elle fut exaspérée par l'allusion de Savaron à l'émancipation future du peuple, qui se révolterait un jour contre l'autorité royale comme le peuple frank avait secoué autrefois le joug de la domination romaine. Elle proféra des menaces contre Savaron et Louis XIII, pour le protéger, dut lui accorder des gardes.

Cette attitude courageuse et hautaine, cette lutte ardente contre la noblesse, cette défense passionnée du Tiers-Etats ont conduit certains historiens à se méprendre sur les idées politiques de Savaron. On a vu en lui un «révolutionnaire», et M. Doniol a avancé, dans son «Essai sur Savaron» que notre illustre compatriote avait préparé Sieyès et que ses conceptions politiques avaient été les premières semences de la Révolution.

Cependant il est bien facile, en étudiant les ouvrages que Savaron a composés à Clermont, après la dissolution des Etats Généraux, de se rendre compte que cette doctrine est absolument fautive. Dans la «Chronique des Etats Généraux» et dans le «Traité de la souveraineté du Roi», Savaron profes-

sage de ces errants. Cependant, ces deux questions sont étroitement liées et bien qu'on les envisage d'un côté différent, la solution du problème social aura pour résultat de résoudre le problème agricole et d'arrêter le danger dont nos campagnes se plaignent tant et pas à tort. Car enfin, il serait puéril de le nier; certains de ces chemineaux, vagabonds de profession, sans travail volontaires, ne sollicitent pas la charité ou l'aumône, mais exigent d'être nourris, souvent même logés dans les fermes et leur exigences — pour ne pas dire leurs menaces — croissent en raison même de la situation écartée de la maison où ils s'adressent. Et puis, à qui attribuer ces vols, ces incendies subits, ces morts imprévues et suspectes d'animaux, ces attentats contre les personnes ou les propriétés si nombreux dans les campagnes. Sinon à ces juifs errants?

Dès lors, des mesures sont nécessaires pour parer à tous ces faits. Certes, il y a bien le code pénal qui punit les mendiants et les vagabonds, mais ce sont là des mesures répressives et il est permis de se demander, non seulement si elles sont suffisantes, mais si elles répondent bien au but que l'on poursuit.

Et tout d'abord, une distinction est nécessaire: mendiants et vagabonds doivent être séparés; ce ne sont pas les mêmes gens et la raison même de leur situation diffère aussi. Le mendiant valide, c'est souvent un ouvrier qui n'a pas trouvé d'ouvrage et qui, courant de ville en ville pour essayer de s'employer, demande à la charité publique les moyens de subsister. Le vagabond, au contraire, c'est souvent un «faible et un rêveur», mais ce faible, ce rêveur qu'on tour à tour chanté Bérenger, Richépin est «éminemment suggestif» et de ce côté tout est à craindre, d'autant que par son caractère il n'a jamais été porté à travailler, mais à profiter de la vie en la laissant couler, se confinant dans un farniente répréhensible.

Les mesures donc ne doivent pas et ne peuvent pas être les mêmes. Lisez un intéressant ouvrage de M. Rivière à ce sujet et vous verrez que de tous temps cette distinction a existé. Sous l'ancien régime, le mendiant a été distingué du vagabond et tandis qu'on essayait de donner du travail au premier, on punissait le second et on le punissait d'autant plus sévèrement qu'à cette époque, les ouvriers insérés dans leurs corporations, ne manquaient jamais du nécessaire et pouvaient aller d'un lieu à l'autre assurés d'un secours de route.

Mais quand la Révolution eut brisé ces organismes économiques, quand l'homme fut livré à ses seules forces, qu'il n'eut plus derrière lui une association pour le soutenir, quand aussi le marché se fut étendu, les conditions du travail devenues autres, l'ouvrier sans travail, chômeur involontaire cherchant du travail, devint mendiant et ce fut le compagnon de route du

od du Bicot du Montparnasse. Quoi qu'il en soit, il est certain que l'opinion publique en est à un tel point d'exaspération contre les fanfarons du crime que sont les apaches qu'on se demande très sérieusement s'il ne serait pas opportun de rétablir pour eux les châtements corporels depuis longtemps proscriés de nos Codes. La souffrance physique imposée à des brutes qui prennent du plaisir à voir couler le sang ne serait-elle pas un moyen de réduire ces sauvages naturels?

Le régime de nos prisons, encore trop dur pour le coupable qui n'a eu qu'un moment d'égarément, est trop doux pour les apaches. On admettrait volontiers qu'ils fussent astreints à une tâche rude, à un hard labour, pour gagner leur pain à la sueur de leur front. Il est absurde, en effet, que le souvenir de leur détention ne les fasse pas frissonner et ne les dégoûte pas de la «carrière». Plus absurde encore que des pénalités supérieures, dans l'échelle légale, puissent leur sembler un allègement et qu'ils en arrivent, pour se les procurer, à commettre un crime en prison.

Des pays qui, comme le Danemark, avaient aboli les châtements corporels, les ont rétablis et l'Angleterre fait encore usage contre ses apaches du terrible «chat à neuf queues». En France, les châtements corporels et l'exposition publique au pilori ont été définitivement supprimés en 1848. Seize ans auparavant déjà, la flétrissure de la marque au fer rouge avait disparu de notre Code criminel, mais la bastonnade était encore appliquée dans les bagues. Le patient, dépouillé jusqu'à la ceinture, était étendu sur un banc et bouclé avec une large courroie serrant les reins. Mais le mot de bastonnade était d'ailleurs improprement conservé: c'était d'un fouet de corde à nœuds que se servait le bourreau.

Paris, sous l'ancien régime, connut aussi les apaches et leurs compagnes, mais avec des lieutenants de police comme La Reynie, leur compte avec la société était rapidement réglé; le coup de couteau se payait du gibet. M. Dupont-Ferrier raconte, à ce sujet qu'au temps de la Régence, les messieurs de ces dames ne dédaignaient pas non plus la parure d'un joli nom: ils s'appelaient Bel-Avoir ou Mon-Plaisir, l'Ami-de-Cœur ou le Petit-Lézard. Ces dames se nommaient la Brunette, la Petite-Rousse ou la Blanche ou

La Maison s'occupe de la vente et d'installation de fourneaux à frire pour hôpitaux, casernes, pensions, à des prix défiant toute concurrence.

Faits Divers

C'est M^e Torrès qui défendra 18 des inculpés du complot catalan, ainsi que leur chef le colonel Macia. M^e Torrès a demandé au Garde des Sceaux que le colonel soit placé au régime des détenus politiques.

Un trentième inculpé, le nommé Dalmou, a été arrêté à Paris.

Ricciotti Garibaldi sera assisté, à l'instruction, de M^e Campinchi, ainsi que de M^e André Hesse et M^e Pierre Remond, avocats. Mlle Della Rosa,

l'amie de Garibaldi, a livré, au cours d'une perquisition à Nice, d'importants documents qui établissent que Ricciotti fut en relations étroites avec le député socialiste italien Zamboni, auteur en novembre 1925, d'un attentat contre M. Mussolini qui fut d'ailleurs empêché dans les conditions restées mystérieuses.

LA SEMAINE AGRICOLE

Les marchés nord-américains ont

fortement fléchi depuis quelques jours; cette baisse coïncidant avec l'amélioration progressive de notre change est de nature à favoriser le mouvement des importations de blés exotiques. Mais nos meuniers escomptant une situation plus avantageuse encore se montrent réservés. Ils n'achètent d'ailleurs pas plus de blés indigènes que des céréales exotiques, d'abord parce que les boulangers n'achètent pas de farines et songent plutôt à résilier leurs marchés antérieurs devenus trop onéreux par suite de la hausse du franc et ensuite parce qu'ils espèrent amener les vendeurs à leur consentir de meilleures conditions.

De leur côté, les producteurs augmentent le volume de leurs offres parce qu'ils voient les acheteurs se retirer sous leur tente et parce que l'amélioration des changes les incite à ne plus garder leurs stocks dont ils ne pourraient bientôt plus se débarrasser qu'avec perte. Cette situation peu favorable aux transactions favorise par contre le mouvement de baisse sur les blés et sur toutes les céréales secondaires à l'exception des seigles qu'on ne voit presque plus sur les marchés.

Sacs de Dames

Demandez le Catalogue

de la

Maroquinerie

de

l'ALBUM

40, Rue d'Aubière

CLERMONT-Fd

Nouveautés exclusives

PRIX DE GROS

Voulez-vous
de
Bons Œufs



ou mieux
encore de
Bons Revenus

Jeunes Faverolles prêtes à pondre
Prix spécial pour 20, 50 et 100 sujets

ELEVAGE DE FONTORTE près Gannat (Allier)

Les demandes étant très nombreuses et les sujets restreints se faire inscrire de suite pour les commandes.



Lithographie :: Typographie

IMPRESSIONS EN RELIEF

Anciennement L. BALMET

Téléphone 5-64

IMPRIMERIE JEAN VISSOUZE

25, Rue Gaultier-de-Biauzat - CLERMONT-FERRAND

LES MEILLEURS PRIX

LA PLUS BELLE PRÉSENTATION

Chronique Régionale

CLERMONT. — L'Officiel publie en date du 21 novembre 1926, un décret classant des sous-préfectures et préfectures. La préfecture du Puy-de-Dôme est élevée à la première classe.

La sous-préfecture de Riom est classée en première classe. Les sous-préfectures d'Issoire, de Brioude, de Mauriac, de Saint-Flour sont élevées en deuxième classe.

Tous les étrangers, résidant dans le Puy-de-Dôme, qui ont demandé la délivrance ou le renouvellement de leur carte d'identité avant le 3 août 1926 doivent être munis de cette carte avant le premier décembre 1926.

AUBIERE. — Fête de Sainte-Cécile. — « La Gauloise », doyenne des Sociétés de musique d'Auvergne et toujours la plus jeune, la plus active la plus alerte, dans cette riche terre d'Aubière, où elle puise le meilleur de sa sève, a fêté dimanche 21 novembre, joyeusement la fête de Sainte-Cécile. A 9 heures, tous les musiciens assistaient à la messe traditionnelle, célébrée en l'honneur de la société, et au cours de laquelle elle a fait entendre les plus beaux morceaux de son répertoire. A midi, un banquet de 130 couverts servi au siège social de la société le café de l'Union grou-

faire œuvre utile, il y aurait lieu de constituer dans chaque commune un syndicat, établi par le Conseil municipal. Les conférenciers indiquent que le montant total des frais s'élève pour l'installation de l'électricité jusque dans les villages, s'élève défalcation faite des sommes allouées, à un total de 4 millions 480.000 francs. La population pour les 22 communes étant de 12.535 habitants, les frais de revient pour chaque personne s'élèveront à 292 francs. Il apparaît à tout le monde qu'en raison des immenses services rendus par l'électrification des campagnes cette somme n'est pas exagérée.

AMBERT. — Sainte - Cécile. — « La Lyre Livradoise » célébrera dimanche 28 novembre, sa fête annuelle. A 10 h. 30, messe en musique où sera exécuté le programme suivant 1^{er} Egmont, ouverture: Beethoven; 2^e Symphonie inachevée en si mineur: S. hu. Après la messe, visite au monument des morts, à 12 h. 30, banquet à l'hôtel Terminus.

ARLANC. — Après l'été de la Saint Martin qui nous a gratifiés d'une quinzaine de jours agréables, voici l'hiver qui fait son apparition: la neige couvre les montagnes du Forez et du Livradois. Quelques jours de beau temps auraient été nécessaires aux cultivateurs pour terminer les travaux de

port 1,25; payé 4 de jan. 190, plus report, 2,00 2,50 payés.

FARINES. — Sans affaires. Bas de liquidation 282; courant 282 nominal; prochain, 282 nominal; janvier-février 282 vendeur; 4 de janvier 282 nominal.

AVOINES NOIRES. — Faibles, bas de liquidation 116, courant: 113, 25, 113,50 payés; prochain 115 payé; janvier-février 115, plus report 0,25 payé; 4 de janvier 116, plus report 11,50, 1,25 payés.

Clôture du 24 novembre

BLES. — Tendance soutenue Disponible, cote officielle 192 à 194. Bas de liquidation 190 courant 188 et 188,25, prochain 189,50, 189 payés, janvier-février 190 plus report 2,00 payé; 4 de janvier 190, plus report 3,25, 3,000, 3,25 payés.

FARINES. — Sans affaires. Bas de liquidation 282; courant 282 nominal; prochain 282 nominal; janvier-février 282 vendeur; 4 de janvier 282 vendeur.

AVOINES NOIRES. — Soutenus. Bas de liquidation 115; courant 113 nominal; prochain 114 nominal; janvier-février 115 nominal; 4 de janvier, 115 plus report, 1,00 nominal.

SERVICE DE RENSEIGNEMENTS

Juridiques et Fiscaux

« Nul n'est censé ignorer la loi ».

Mais jamais les lois n'ont été aussi nombreuses ni aussi compliquées: sur les impôts surtout, sans parler du fond du droit.

Jamais non plus il n'a fallu défendre ses intérêts avec autant d'apreté, contre l'État. Et sans vouloir plaider, pour pouvoir discuter et transiger utilement, ne faut-il pas être sûr de son droit ?

Le Soleil d'Auvergne veut être utile et rendre service à ceux qui se trouveraient embarrassés: Il a organisé pour eux un SERVICE DE RENSEIGNEMENTS JURIDIQUES ET FISCAUX, qui répondra à toutes les questions posées par les lecteurs et abonnés du journal: impôts, loyers, ou droit commun.

Il suffira d'écrire à l'Administration du Soleil d'Auvergne en joignant un timbre pour la réponse.

Que nos lecteurs n'aient pas peur de nous déranger; notre Service est tout à leur disposition et ne demande qu'à leur être utile—

Leçons de piano, anglais par professeurs dipl. et expérim. S'adresser au journal le matin de 9 h. à 11 h.

Angle rue Neuve et rue des Gras

A LA PARISIENNE

Angle rue Neuve et rue des Gras

RAYON SPECIAL D'ARTICLES DE PIÉTÉ

Missels, Chapelets, Médailles, etc.

Maroquinerie, Articles de Fumeurs
Parfumerie, Articles de Toilette, Eventails
Bonneterie, Bijouterie fantaisie, Orfèvrerie

Dames-Fillettes-Deuil

Jane BERTAUD

Modes

20, Boulevard Desaix
près du Théâtre - 4^e étage
Ascenseur

CLERMONT-F

Imprimerie du « SOLEIL D'AUVERGNE »
25, rue Gaultier-de-Biauzat, Clermont-Ferrand.
Le gérant: J. ROUSSET.

PLUS DE TAUPES

avec le NÉCROTAUPE FOUROYANT 6 fr.
pus de RATS avec le BLÉ FOUROYANT 2 fr. 50
SAUVEUR des POULES et LAPINS. . . 5 fr. 50

Vente de tous Produits Vétérinaires
Pharmacie DUMAS, 3, rue des Gras, Clermont-Fd

MINOTERIE superbe, 19 m. haut, chute 50 H.P., machine à vapeur secours 40/60 H.P. quatre étages, grenier, dépendances. S'adresser Chabert, architecte, rue de Clermont, Thiers.

préfectures. La préfecture du Puy-de-Dôme est élevée à la première classe. La sous-préfecture de Riom est classée en première classe. Les sous-préfectures d'Issoire, de Brioude, de Mauriac, de Saint-Flour sont élevées en deuxième classe.

Tous les étrangers, résidant dans le Puy-de-Dôme, qui ont demandé la délivrance ou le renouvellement de leur carte d'identité avant le 3 août 1926 doivent être munis de cette carte avant le premier décembre 1926.

AUBIERE. — Fête de Sainte-Cécile. — « La Gauloise », doyenne des Sociétés de musique d'Auvergne et toujours la plus jeune, la plus active la plus alerte, dans cette riche terre d'Aubière, où elle puise le meilleur de sa sève, a fêté dimanche 21 novembre, joyeusement la fête de Sainte-Cécile. A 9 heures, tous les musiciens assistaient à la messe traditionnelle, célébrée en l'honneur de la société, et au cours de laquelle elle a fait entendre les plus beaux morceaux de son répertoire. A midi, un banquet de 130 couverts servi au siège social de la société le café de l'Union groupait tous les « Gaulois » membres honoraires, fidèles et amis.

PONTAUMUR. — Dimanche 21 novembre a été inauguré à Pontaurmur le monument élevé en l'honneur des enfants de Pontaurmur morts au champ d'honneur. La cérémonie eut la simplicité touchante d'une fête de famille.

Le seul invité officiel était le sous-préfet de Riom, remplaçant M. le préfet du Puy-de-Dôme, empêché au dernier moment. Mais, en revanche on notait la présence des représentants des associations d'anciens combattants. La cérémonie a débuté par une pieuse pensée religieuse qui prouve que l'Auvergne actuelle n'a rien perdu des traditions de piété et de foi de nos ancêtres. Dans le chœur de l'église de Pontaurmur, les anciens combattants, groupés derrière leur drapeau, montaient, autour du catafalque symbolique, une suprême garde d'honneur.

Le monument, en granit de Bretagne, représente un jeune « bataillon scolaire » qui brandit son drapeau. Il est dû à un artiste parisien.

Plusieurs discours ont été prononcés. Mais quoi de plus touchant que ce dernier appel où un ancien combattant faisant l'appel des 29 enfants de Pontaurmur, tués à l'ennemi, un autre ancien combattant répond: « Mort au champ d'honneur! »

— Une conférence faite récemment à la mairie de Pontaurmur par MM. Brault et Gilberton, ingénieurs du génie rural à Clermont, sur l'électrification du réseau dit de Pontaurmur à Herment, qui comprend un groupe de 22 communes. Pour

des sommes allouées, à un total de 4 millions 480.000 francs. La population pour les 22 communes étant de 12.535 habitants, les frais de revient pour chaque personne s'élèveront à 292 francs. Il apparaît à tout le monde qu'en raison des immenses services rendus par l'électrification des campagnes cette somme n'est pas exagérée.

AMBERT. — Sainte - Cécile. — « La Lyre Livradoise » célébrera dimanche 28 novembre, sa fête annuelle. A 10 h. 30, messe en musique où sera exécuté le programme suivant: Es-mont, ouverture: Beethoven; 2^e Symphonie inachevée en si mineur: Schu- Après la messe, visite au monument des morts, à 12 h. 30, banquet à l'hôtel Terminus.

ARLANC. — Après l'été de la Saint-Martin qui nous a gratifiés d'une quinzaine de jours agréables, voici l'hiver qui fait son apparition: la neige couvre les montagnes du Forez et du Livradois. Quelques jours de beau temps auraient été nécessaires aux cultivateurs pour terminer les travaux de semailles, que la pluie a retardés.

OLLIERGUES. — Les anciens combattants de la commune de Saint-Pierre-la-Bourlhonne, réunis le 14 novembre ont fêté dignement l'armistice. Il y eut bal et banquets fort animés.

Mercuriales du 24 Novembre

Ouverture du 24 nov.
BLES. — Faibles. — Bas de liquidation 190; courant 187,50 188,25 payés; prochain 189, 188,50 payés; janvier-février 190, plus re-

vier 282 nominal.
AVOINES NOIRES. — Faibles. — Bas de liquidation 116, courant: 25, 113,50 payés; prochain 115, 113,50 payés; janvier-février 115, plus report payé; 4 de janvier 116, plus report 11,50, 1,25 payés.

Clôture du 24 novembre

BLES. — Tendances soutenues. — Disponible, cote officielle 192 à 194. — Bas de liquidation 190 courant 188,25, prochain 189,50, 189 payés, janvier-février 190 plus report 3,25, 3.000, 3,25 payés.

FARINES. — Sans affaires. — Bas de liquidation 282; courant 282 nominal; prochain 282 nominal; janvier-février 282 vendeur; 4 de janvier 1282 vendeur.

AVOINES NOIRES. — Soutenus. — Bas de liquidation 115; courant 113 nominal; prochain 114 nominal; janvier-février 115 nominal; 4 de janvier, 115 plus report, 1.00 nominal.

92^e RÉGIMENT D'INFANTERIE

Programme du concert du dimanche 28 novembre 1926 au Jardin Lecoq, à 14 h. 30.

- I. « El Matador ». — Andrieu.
- II. « Carmen » fragments. — Bizet.
- III. « Passe-Pied ». — Gillet.
- IV. « Pardon » valse. — Rico.
- V. « La Fille de Mme Angot » fantaisie. — Lecoq.

Le Chef de Musique, F. de FRETTE.

En cas de mauvais temps le concert n'aura pas lieu.

" Le Soleil d'Auvergne " BULLETIN d'ABONNEMENT

25, Rue Gaultier-de-Biauzat
CLERMONT-FERRAND

Chèque Postal 665

Veuillez trouver ci-inclus la somme de QUINZE FRANCS en mandat chèque (1)

Montant d'un abonnement d'un an au " SOLEIL D'AUVERGNE ".

A dater du

Adresse:

Signature.

Bliffer les mentions inutiles.

les impôts surtout, sans parler du fond du droit.

Jamais non plus il n'a fallu défendre ses intérêts avec autant d'apreté, contre l'État. Et sans vouloir plaider, pour pouvoir discuter et transiger utilement, ne faut-il pas être sûr de son droit ?

Le Soleil d'Auvergne veut être utile et rendre service à ceux qui se trouveraient embarrassés: Il a organisé pour eux un SERVICE DE RENSEIGNEMENTS JURIDIQUES ET FISUX, qui répondra à toutes les questions posées par les lecteurs et abonnés du journal: impôts, loyers, ou droit commun.

Il suffira d'écrire à l'Administration du Soleil d'Auvergne en joignant un timbre pour la réponse.

Que nos lecteurs n'aient pas peur de nous déranger; notre Service est tout à leur disposition et ne demande qu'à leur être utile—

Leçons de piano, anglais par professeurs dipl. et expérim. S'adresser au journal le matin de 9 h. à 11 h.

LA NATIONALE

Compagnie d'assurances — Vie — Incendie — Accidents

G. BAZIN et G. SARDIER

Agents généraux
3 rue Bardeux, CLERMONT-FERRAND. Tél. 9-50

LA COOPERATION DES IDEES

Revue bimestrielle publiée par Georges Deherme à Aups (Var).
Le numéro 1 fr. Abonnement 10 fr. par an.
Envoi d'un numéro spécimen à ceux de nos lecteurs qui en feront la demande directement à M. G. Deherme, à Aups (Var).



FIANÇAILLES

BAGUES ET SOUVENIRS

BLIN

bijoutier spécialiste
(3 avenue des États-Unis, 39)

G. DE TARRIEUX ASSURANCES

Tél. 3-42 10, rue Latour-d'Auvergne, 10 Tél. 3-42

Consultations et Renseignements gratuits

Missels, Chapelets, Médailles, etc.

Maroquinerie, Articles de Fumeurs
Parfumerie, Articles de Toilette, Eventails
Bonneterie, Bijouterie fantaisie, Orfèvrerie

Dames-Fillettes-Deuil

Jane BERTAUD

Modes

20, Boulevard Desaix
près du Théâtre - 4^e étage
Ascenseur

CLERMONT-F

Imprimerie du « SOLEIL D'AUVERGNE »
25, rue Gaultier-de-Biauzat, Clermont-Ferrand.
Le gérant: J. ROUSSET.

PLUS DE TAUPES

avec le NÉCROTAUPE FOUAROYANT 6 fr.
pus de RATS avec le BLÉ FOUAROYANT 2 fr. 50
SAUVEUR des POULES et LAPINS... 5 fr. 50

Vente de tous produits vétérinaires
Pharmacie DUMAS, 3, rue des Bras, Clermont-Fd

MINOTERIE superbe, 19 m. haut,
chute 50 H.P., machine à vapeur secours 40/60 H.P. quatre étages, grenier, dépendances. S'adresser Chabert, architecte, rue de Clermont, Thiers.

ÉCONOMATS DU CENTRE

Alimentation & Approvisionnement

Produits de premier choix

Epicerie - Vins - Liqueurs

Mercerie - Bonneterie - Confection - Jouets, etc..

Les Ménagères soucieuses de faire des ECONOMIES font tous leurs achats aux ECONOMATS " Magasins rouges ".

Plus de 660 Maisons de vente

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Adresse (complète et très lisible) M.....

à

..... déclare souscrire à
exemplaire de l'ouvrage: CLERMONT ET SES ENVIRONS, au prix de 12 francs
payable à la réception de l'ouvrage.

Signature.

Adresser ce Bulletin à l'Imprimerie Jean VISSOUZE, rue Gaultier-de-Biauzat
ou à l'auteur M. Antoine VERGNETTE à Aubière